

Services

L'UNESCO-UNEVOC et le réseau UNEVOC fournissent divers services. L'UNESCO-UNEVOC en particulier, et le réseau UNEVOC en général, assument leurs fonctions en assurant divers services à l'intention des professionnels des centres UNEVOC, des praticiens de l'EFTP et d'autres personnes et organismes opérant dans le domaine de l'enseignement et de la formation. Les services s'adressent essentiellement aux professionnels assumant la responsabilité de centres UNEVOC ou associés à un titre ou à un autre aux centres UNEVOC, les bénéficiaires étant les pays en développement, en transition ou en situation post-conflictuelle. Les méthodes auxquelles recourt l'UNESCO-UNEVOC sont diverses. Il peut s'agir de séminaires et ateliers sous-régionaux ou régionaux, de conférences internationales, de réunions d'experts, d'études, d'équipes mobiles de formation. La mise en œuvre de ses fonctions de gestion et de mise en commun des connaissances est centrée sur un site web. Certaines des informations figurant sur le site web sont destinées aux réseaux UNEVOC et leur accès est réservé aux professionnels des centres UNEVOC.

Les principaux services sont les suivants:

- service de mise en contact, de conseil, d'assistance et de soutien de l'UNESCO-UNEVOC;
- développement des capacités;
- appui au développement des infrastructures;
- possibilités de bénéficier de l'appui, de l'assistance et de la collaboration des membres du réseau par des études communes, la mise en commun de documents cadres et d'acquis, de rapports sur les pratiques novatrices et de consultations d'experts;
- interaction avec des experts par le biais de groupes sous-régionaux et régionaux au sein du réseau UNEVOC;
- documents de discussion et documents cadres sur différents aspects de l'EFTP;
- publications: cédéroms, livres, répertoires, matériel de sensibilisation, cadres, rapports;
- base de données des institutions d'EFTP associées à l'UNESCO-UNEVOC, réservée aux centres UNEVOC;
- site web présentant les messages de l'UNESCO sur l'EFTP, y compris les instruments normatifs;
- accès au E-forum;
- conseils sur les jumelages et autres liens avec les
- institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels appartenant au réseau UNEVOC.

« Le réseau UNEVOC devrait être renforcé. Les États membres sont encouragés à continuer de soutenir les centres régionaux et nationaux qui sont des vecteurs essentiels de la réalisation de la nouvelle vision de l'EFTP au XXI^e siècle. » Deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel, rapport final, Séoul, 1999



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

UNEVOC

Centre international
pour l'enseignement et
la formation techniques
et professionnels



Pour en savoir plus

UNESCO-UNEVOC	Tél.:	+49 228 8150 100
UN Campus	Fax:	+49 228 8150 199
Hermann-Ehlers-Str. 10	Internet:	info@unevoc.unesco.org
53113 Bonn		www.unesco.org/unevoc
Allemagne		

Photos page de titre: UNV/Andrew Smith (2); Bibliothèque audiovisuelle de la Commission européenne
Brochure remise par le Centre international UNESCO-UNEVOC.
Imprimé en janvier 2010

Devenir centre UNEVOC dans le réseau UNEVOC

Un réseau international de
l'UNESCO pour l'enseignement et la
formation techniques et
professionnels

► Introduction

Le réseau UNEVOC est un réseau international consacré à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP). Il est constitué de centres UNEVOC, dont la création a commencé dans les années 1990. Les centres UNEVOC sont institués au niveau national dans des institutions et organisations intervenant dans l'EFTP. Les centres UNEVOC étant de nature et de fonctions très différentes, on peut dire que le réseau UNEVOC n'est pas un réseau, mais un ensemble de réseaux.

Le réseau UNEVOC rassemble des institutions et organisations qui opèrent dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP). Ce réseau international représente l'une des stratégies adoptées par le Programme de l'UNESCO pour l'EFTP, qui vise à aider les États membres à développer et améliorer l'EFTP. Parmi les bénéficiaires du réseau UNEVOC figurent les praticiens de l'EFTP, notamment relevant d'institutions nationales d'enseignement et de formation, et d'autres organisations prestataires d'EFTP. Il peut s'agir d'institutions publiques, semi-publiques, non gouvernementales ou privées.

Parallèlement au réseau UNEVOC existe un forum de discussion par messagerie électronique, le E-forum; il s'agit d'un autre réseau parrainé par l'UNESCO-UNEVOC. Ensemble, les deux (c'est-à-dire le réseau UNEVOC et le E-forum) constituent les réseaux UNEVOC.

Les centres UNEVOC ont vocation à être les points de convergence des messages de l'UNESCO sur l'EFTP. Ils jouent notamment un rôle actif dans la diffusion des messages aux bénéficiaires ainsi que dans l'échange d'expériences au sein des réseaux UNEVOC dans leur ensemble. On compte actuellement plus de 250 centres UNEVOC dans différentes régions du monde. Les réseaux UNEVOC présentent une très grande diversité. Parmi les institutions qui constituent les réseaux UNEVOC figurent des ministères, des autorités semi-publiques investies de responsabilités en matière d'EFTP, des institutions publiques d'enseignement et de formation professionnels, des organismes semi-publics, des établissements d'enseignement supérieur et des centres universitaires de perfectionnement des compétences.

Le Centre international UNESCO-UNEVOC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNESCO-UNEVOC) vient à l'appui du réseau UNEVOC dans les États membres de l'UNESCO. L'UNESCO-UNEVOC, dont le siège est à Bonn, en Allemagne, a pour mission de promouvoir, d'orchestrer et de mobiliser toutes les initiatives relatives au réseau UNEVOC. L'UNESCO-UNEVOC est donc la plaque tournante des réseaux UNEVOC.

Pour en savoir plus sur le réseau UNEVOC, consulter notre site web à : www.unevoc.unesco.org/network

► Objectifs du réseau UNEVOC

Le réseau poursuit un triple objectif:

- encourager et promouvoir le développement des systèmes et des politiques d'EFTP par l'adaptation des expériences internationales, des bonnes pratiques et des innovations en matière d'EFTP;
- développer les capacités des centres UNEVOC et des praticiens de l'EFTP qui en relèvent;
- assurer la mise en commun des connaissances, des expériences et des compétences.

► Adhésion au réseau UNEVOC

Le réseau UNEVOC est ouvert aux institutions d'enseignement technique et professionnel et aux autres organismes qui opèrent dans le domaine de l'enseignement et de la formation dans les États membres de l'UNESCO. Les institutions et organisations d'EFTP reconnues dans leurs pays respectifs et satisfaisant aux critères d'adhésion peuvent adhérer au réseau UNEVOC. Il peut y avoir un ou plusieurs centres UNEVOC dans chaque État membre. L'adhésion au réseau UNEVOC entraîne certaines obligations.

► Devenir centre UNEVOC: critères et procédures

Critères à remplir pour devenir centre UNEVOC

- Agrément en tant qu'institution nationale d'EFTP par le gouvernement national et les autorités compétentes, par exemple agence nationale responsable d'un ou plusieurs aspects de l'EFTP;
- homologation par les autorités nationales compétentes pour l'EFTP en tant qu'institution nationale d'enseignement et de formation professionnels, par exemple collège technique ou polytechnique, institution d'enseignement technique et complémentaire, organisme de formation, établissement d'enseignement supérieur assurant un perfectionnement des compétences;
- capacité institutionnelle requise pour la diffusion au niveau national des messages de l'UNESCO sur l'EFTP et le travail en réseau avec les autres centres UNEVOC du monde entier;
- expérience établie et agrément national pour les prestations d'enseignement et de formation et les activités de recherche;
- personnel d'EFTP et ressources permettant d'assister aux activités de l'UNEVOC; existence de programmes d'édition régulière de publications d'EFTP pour leur mise en commun dans le réseau.

Procédures pour adhérer au réseau UNEVOC

- Invitation adressée par l'UNESCO-UNEVOC, Bonn, après repérage d'une institution réputée d'enseignement, de formation et de perfectionnement des compétences;
- invitation adressée par l'UNESCO-UNEVOC suite à une demande de la part d'un État membre;
- nomination par une Commission nationale pour l'UNESCO et demande à l'UNESCO-UNEVOC d'un formulaire UNEVOC de nomination;
- envoi d'un formulaire UNEVOC de nomination/candidature dûment rempli;
- examen de la candidature par l'UNESCO-UNEVOC;
- assentiment du Secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO à la suite de l'examen par l'UNESCO-UNEVOC;
- approbation/annonce de la nomination par le Directeur de l'UNESCO-UNEVOC;
- délivrance d'un certificat de centre UNEVOC à l'institution concernée.

► Obligations des centres UNEVOC

- Organisation d'activités nationales et régionales de réseau, en particulier diffusion auprès des praticiens des messages d'EFTP de l'UNESCO, échange d'informations, d'expériences et d'acquis;
- participation à des manifestations organisées par l'UNESCO-UNEVOC, notamment contribution à la collecte de données nationales et rapports sur les bonnes pratiques, cadres, innovations et modèles en matière d'EFTP;
- communication de tous changements de la situation du centre UNEVOC quant à son statut, à ses coordonnées de contact et aux mouvements de son personnel;
- collaboration en réseau avec les autres centres UNEVOC;
- mise à jour des informations relatives au centre UNEVOC sur le site web de l'UNEVOC;
- sur demande, présentation de rapports.

Si un centre UNEVOC n'est plus en mesure de s'acquitter de ses obligations, l'accès aux services de l'UNEVOC et son agrément de centre UNEVOC peuvent lui être retirés. Le retrait est précédé de consultations avec la Commission nationale.